

## Formation en amont de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples : **Description**

Séances d'information obligatoires en ligne (2 h + 2 h): semaine du 28 septembre

Formation en présentiel: du 15 au 21 octobre 2026

**Veillez lire les informations ci-dessous avant de remplir le formulaire de candidature en ligne, disponible [ici](#).**

**Les candidatures doivent être soumises avant minuit (heure de Dakar) le 26 juillet 2026, et SEULES les candidatures complètes seront prises en compte.**

### 1. Contexte

Les personnes défenseuses des droits humains jouent un rôle essentiel dans la promotion d'améliorations durables en matière de droits humains. Une société civile libre et dynamique est indispensable pour garantir que les États, les entreprises et les autres acteurs non étatiques respectent, protègent et garantissent l'exercice de tous les droits humains pour toutes et tous, et pour demander à ces acteurs de rendre des comptes lorsqu'ils manquent à leurs obligations.

[DefendDefenders](#), [Front Line Defenders](#) (FLD) et [le Service International pour les Droits de l'Homme](#) (ISHR pour son signe en anglais), ci-après dénommés « les organisateurs », organisent régulièrement des formations sur l'utilisation des principaux mécanismes de défense des droits humains, notamment la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples ([CADHP](#)). Cette formation permettra aux personnes défenseuses des droits humains africains d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour intégrer la CADHP de manière stratégique dans leur travail actuel au niveau national. Le programme offre également aux participants l'occasion de mener des activités de lobbying et de plaider auprès de la CADHP dans le but d'apporter des changements dans leur pays d'origine. Il s'appuie sur le succès de la [première édition](#) qui s'est tenue en 2025 à Banjul, en Gambie.

### 2. Activités de formation et de plaidoyer (15-21 octobre 2026)

**Cette formation permet aux activistes de bénéficier d'informations précieuses et d'un soutien en matière de plaidoyer, ce qui leur permet de développer leurs connaissances et leurs compétences afin d'utiliser de manière stratégique la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, dans le cadre de leurs stratégies nationales de plaidoyer.**

Le lieu prévu est Dakar, au Sénégal, et la formation se déroulera entre le [Forum des ONG](#) et la 89<sup>ème</sup> session de la CADHP.

Ce programme de formation comprend les éléments suivants :

- a) L'accès à la plateforme d'apprentissage en ligne [de l'ISHR Academy](#), qui comprend des supports interactifs et des boîtes à outils, avant et après la formation.
- b) 1 session en direct avant la formation en présentiel, 1 session individuelle sur la sécurité personnelle (2 heures + 2 heures)
- c) 2,5 jours de sessions en présentiel, qui comprendront les éléments suivants:
  - ✓ Connaître le travail de la CADHP et **sur la manière de s'engager de manière stratégique** auprès de ses mécanismes
  - ✓ Acquérir des connaissances et des compétences sur les instruments et processus africains pertinents : examen périodique des États, communications, visites dans les pays...
  - ✓ Des scénarios d'études de cas pour s'exercer à **des situations réelles et à la rédaction de soumissions**
  - ✓ **Partage** d'exemples de bonnes pratiques



Photos : Formation en amont de la CADHP 2025 avec les participants et les organisateurs, FLD & ISHR (droits d'auteur : ISHR)

- d) Participation au [Forum des ONG](#) organisé par le Centre africain d'études sur la démocratie et les droits humains (ACDHRS), où les personnes défenseuses peuvent **se rencontrer, discuter et en apprendre davantage** sur les défis et les stratégies des OSC à travers l'Afrique (*sous réserve de financement*).
- e) Participation à la première journée de la session en présentiel de la 89<sup>ème</sup> session de la CADHP (*sous réserve de financement*).
- f) Possibilités de participer à des événements parallèles et à d'autres activités régionales.

### 3. Opportunités de plaidoyer

Les organisateurs apporteront leur soutien et un accompagnement en matière de plaidoyer afin d'aider les défenseurs à saisir les principales opportunités de plaidoyer lors de la 89<sup>ème</sup> session ordinaire de la CADHP (octobre 2026). Ces opportunités peuvent inclure :

- Des rapports présentés par **des commissaires clés ou des titulaires de mandats au titre des mécanismes spéciaux** dans les domaines de la défense des droits humains, des droits des femmes, ainsi que sur la question des droits humains et des sociétés transnationales et entreprises
- Des tables rondes sur les questions affectant la protection des **droits humains en Afrique**
- Examens périodiques des États
- Soumission de résolutions au sein du Forum des ONG

*Remarque : les organisateurs étudient actuellement les possibilités permettant aux participants d'assister à davantage de journées de la 89<sup>ème</sup> session de la CADHP.*

### 4. Objectifs

Les objectifs de la formation s'articulent autour des trois grandes catégories suivantes :

- a) **Soutenir les défenseurs des droits humains africains :**
- Renforcer la capacité des personnes défenseuses des droits humains à s'engager de manière stratégique auprès de la CADHP, ainsi qu'à développer des réseaux diplomatiques et de la société civile ;
  - Améliorer la qualité de la participation des ONG à la CADHP, en vue d'exercer une plus grande influence sur la politique étrangère en matière de droits humains ;
  - Partager des outils et des connaissances que les personnes défenseuses des droits humains peuvent utiliser pour s'assurer que leur voix occupe une place centrale dans la prise de décision régionale en matière de droits humains ;
  - Explorer et comparer les avantages d'une collaboration avec ces mécanismes, et examiner comment les défenseurs peuvent les utiliser pour renforcer leur action au niveau national ;
  - Élaborer des stratégies et des techniques de lobbying afin d'accroître le potentiel du travail de plaidoyer mené par les personnes défenseuses des droits humains aux niveaux national et régional.
- b) **Influencer** de manière positive **les résultats concrets des mécanismes régionaux de protection des droits humains**, notamment les résolutions de la CADHP et les travaux des experts thématiques et nationaux de la CADHP en matière de droits humains (tels que les rapporteurs spéciaux).
- c) **Créer un groupe de pairs composé de personnes défenseuses des droits humains** travaillant sur un large éventail de questions, identifier les meilleures pratiques en matière de plaidoyer pour le changement dans le domaine des droits humains, et échanger des enseignements et des expériences sur la conduite d'actions de plaidoyer régionales et internationales.

## 5. Profil des participants

Ce programme s'adresse à **des personnes défenseuses des droits humains expérimenté-e-s basé-e-s en Afrique et travaillant au sein d'organisations non gouvernementales**, qui possèdent une expérience avérée (5 ans minimum) en matière de plaidoyer au niveau national ainsi qu'une certaine connaissance préalable du système régional des droits humains. Les organisateurs soutiennent et encouragent la solidarité avec et entre les défenseurs travaillant sur toutes les questions ou dans tous les contextes liés aux droits humains en Afrique, que nous reconnaissons comme **intersectionnels et interdépendants**, tels que l'égalité et la non-discrimination, la justice environnementale, la reddition de comptes ou la transparence et l'État de droit.

L'appel à candidatures est ouvert à l'ensemble du continent, et une attention particulière sera accordée aux participants issus des **pays suivants** : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Comores, République démocratique du Congo, Guinée, Kenya, Libéria, Madagascar, Mali, Maurice, Niger, Nigeria, Rwanda, São Tomé-et-Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie.

Les décisions finales concernant la sélection des participants seront fondées sur les critères suivants :

- L'adéquation entre le domaine d'activité ou d'expertise des candidats et/ou les opportunités offertes par la 89<sup>ème</sup> session ordinaire de la CADHP ;
- Les connaissances des droits humains des candidats, ainsi que leur expérience et leur volonté de s'engager auprès de la CADHP et de l'intégrer efficacement dans le plaidoyer au niveau national de manière durable ;
- L'expérience des candidats en matière de plaidoyer au niveau national et/ou régional ;

- Les responsabilités et le rôle des candidats en matière de plaider au sein de leur organisation ;
- Les candidats ayant moins de possibilités d'accéder à la CADHP ;
- La volonté des candidats de contribuer à l'éducation par les pairs au sein d'un groupe diversifié de participants ;

**La formation se déroulera en français et en anglais avec un service d'interprétation simultanée.**

Les organisateurs s'engageront également à garantir la diversité et un juste équilibre entre les genres, les sous-régions géographiques et les domaines d'intervention des personnes défenseuses des droits humains.

## **6. Procédure de candidature**

Avant minuit, heure de Dakar, le **26 juillet 2026**, chaque candidat doit soumettre [un formulaire de candidature dûment rempli](#), accompagné d'une lettre de recommandation émanant d'une personne extérieure à son organisation et d'un CV (**prenez le temps de lire attentivement les conditions requises et de rassembler les informations nécessaires**). Nous nous attendons à recevoir un grand nombre de candidatures. Cela signifie que nous ne pourrons pas retenir tous les candidats méritants. Nous vous remercions de votre compréhension. **SEULES les candidatures complètes seront prises en compte.**

## **7. Coût**

Les organisateurs prendront en charge les frais de participation des 11 à 12 candidats sélectionnés, ce qui comprend les vols, le visa, l'hébergement et les repas, ainsi que les frais d'inscription au Forum des ONG. En principe, nous pouvons accueillir davantage de candidats s'ils financent eux-mêmes leur participation ou s'ils peuvent contribuer aux frais de la formation. Veuillez consulter le formulaire de candidature pour plus d'informations. Les candidats qui prévoient d'assister à la session de la CADHP et qui disposent des moyens financiers nécessaires sont invités à l'indiquer dans le formulaire.

**Contact :** [training@ishr.ch](mailto:training@ishr.ch)